N°293 du mercredi 30 mars 2022 - lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

FLINS-SUR-SEINE

Un camion-citerne accidenté paralyse l'A13

Faits divers page 10

Rénovation urbaine : vers un second souffle pour les quartier prioritaires

Dossier page 2

C'est au total 56 millions d'euros qui vont être investis sur les prochaines années pour transformer les quatre quartiers prioritaires de la Ville. La réhabilitation du parc social et le désenclavement des quartiers sont les principaux enjeux.

Actu page 6

MANTES-LA-JOLIE

Trains normands : deux trains vers Paris supprimés

VALLEE DE SEINE
Soixante-huit communes primées pour leur qualité de vie — Page 4

ANDRESY
Avenue d'Eylau : le projet immobilier ne convainc toujours pas — Page 7

AUBERGENVILLE
Une veille foncière à 60 000 euros HT pour des terrains de Renault — Page 9

MANTES-LA-JOLIE
Les habitants de la Tour Neptune excédés par une salle de shoot improvisée — Page 11

FOOTBALL
Les clubs de vallée de Seine en manque de buts — Page 12

MANTES-LA-JOLIE
Du chant choral attendu à l'espace Brassens — Page 14

MANTES-LA-JOLIE

Des chambres d'hôpital repensées pour faciliter le soin des enfants

Actu page 9

Actu page 4

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE

Les habitants invités à s'exprimer sur l'implantation d'un méthaniseur

Actu page 8

ANDRESY

Trek'île fermé pour « *plusieurs mois voire années* »

VENTE EN NUEPROPRIETE

Récupérez 70 % de la valeur de votre logement et continuez à y habiter 10 ans

venteennuepropriete.com

06 64 48 26 38

LIMAY

Rénovation urbaine : vers un second souffle pour les quartiers prioritaires

C'est au total 56 millions d'euros qui vont être investis sur les prochaines années pour transformer les quatre quartiers prioritaires de la Ville. La réhabilitation du parc social et le désenclavement des quartiers sont les principaux enjeux.

KEVIN LELONG

C'est un vaste projet de renouvellement urbain qui doit profiter à 3 500 habitants. À Limay, les aménagements à venir dans les quatre secteurs de la Source, Champarts/la Chasse, le Village et les Hautes meunières, se font de plus en plus précis. Depuis le 16 mars, la Ville et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont lancé plusieurs actions de concertation sous la forme des balades urbaines afin de présenter aux habitants le futur visage du centre-sud de la commune.

À travers les différents travaux programmés, la municipalité entend *« ouvrir les quartiers sur le reste de la ville »*. S'ils attendent tous avec impatience la réhabilitation de leurs logements, en déambulant entre les immeubles, les riverains pointent des manques concernant les stationnements et les équipements de loisirs. L'année qui vient de s'écouler marque un vrai tournant pour la Ville de Limay. Exclue des programmes de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) engagés depuis 2004, celle-ci est longtemps restée spectatrice des opérations lancées successivement dans les grands ensembles de Mantes-la-Jolie, les Mureaux ou Chanteloup-les-Vignes.

Et pour cause, la typologie de son parc social, 1 260 logements sociaux répartis en plusieurs petites unités dans un ensemble résidentiel, ne remplissait pas les cases cochées par ses voisines de vallée de Seine. Pour autant, les dégradations majeures identifiées dans le secteur centre-sud ont finalement fait bouger les lignes jusqu'à ce que ce dernier soit retenu au titre d'un programme d'intérêt régional en 2018.

Les contours du projet avaient ensuite été approuvés en mai 2021 par la communauté urbaine. Au total, 56 millions d'euros, répartis entre GPSEO, la commune, les bailleurs sociaux, l'Anru, la Région, le Département et l'Europe, seront investis pour la rénovation et l'amélioration thermique des logements, le réaménagement des espaces publics, la construction de logements et d'un groupe scolaire, et enfin la réhabilitation du groupe scolaire Jean Macé. Au total, 375 logements seront rénovés, 35 nouvelles maisons seront créées et 47 logements sociaux seront démolis. La Ville prévoit d'amorcer la majeure partie de ces opérations d'ici quatre ans.

« Pour moi, l'objectif c'est vraiment de gommer et résorber les erreurs du passé, à la fois sur les questions liées au bâti, que sur celles liées aux espaces publics, explique le maire limayen DVG Djamel Nedjar. *On sait que, souvent, les cités qui n'ont pas fait l'objet de réhabilitation sont parfois restées dans leur jus et qu'elles sont très loin des espoirs et des attentes qui étaient celles de la démarche d'origine d'un quartier social, qui permettait de loger beaucoup de familles qui sont venues s'implanter en vallée de Seine. »*

LA GAZETTE EN YVELINES

Le maire Djamel Nedjar (DVG) questionne les jeunes du quartier sur leurs envies et besoins en terme d'équipements.

L'édile poursuit : *« Sur les espaces extérieurs, il y a effectivement un certain nombre d'usages qui se sont établis au fil des années, des erreurs parfois qui ont été faites au niveau de l'aménagement. Aujourd'hui l'idée, c'est de rouvrir ces quartiers de telle sorte qu'ils deviennent des quartiers ouverts sur la ville. Pour nous c'est un sujet important que de permettre que la puissance publique investisse massivement pour que chaque habitant puisse être fier de son quartier. »*

Le 16 mars, GPSEO organisait conjointement avec la Ville et le bailleur Logirep, la première de ses trois balades urbaines. Elle était consacrée au quartier des Hautes meunières, secteur le plus avancé, puisque la phase de rénovation thermique des 117 logements situés le long de la rue Ampère est déjà terminée depuis septembre dernier. *« Les pièces humides, salles de bain, cuisines, toilettes, ont été refaites et les façades extérieures*, explique Marion Poulplot, responsable de programmes renouvellement urbain pour Logirep. *L'idée maintenant, c'est de travailler sur l'aménagement des espaces extérieurs avec notamment toute une question sur l'accessibilité aux halls d'immeubles. »*

Les travaux de réhabilitations très attendus

Pour autant, certains habitants concernés par ces premiers travaux ne semblent pas pleinement convaincus. *« C'est de la rénovation, mais c'est à moitié fait*, déplore Gérard, le président de l'amicale des locataires de la résidence des Hautes meunières. *La peinture ça laisse franchement à désirer, les radiateurs ont été installés n'importe comment au dernier moment. »*

Le secteur est également concerné par un enjeu de désenclavement puisqu'il devra être rattaché au futur groupe scolaire qui doit voir le jour à seulement quelques mètres au niveau de Limay-plage. Pour cela, il est prévu la démolition de 35 logements pour ouvrir l'îlot et prolonger la rue Jean Zay à la place des deux bâtiments détruits. *« L'un de ces deux bâtiments a été identifié comme le plus problématique en terme d'habitabilité, il est assez mal situé par rapport à la route et ne s'intégrerait pas avec les aménagements qui sont prévus »*, justifie Nadine Lebeau l'architecte qui travaille sur le projet. D'après Logirep, huit ménages doivent encore être relogés avant le début des travaux de démolitions prévu en fin d'année 2022.

LA GAZETTE EN YVELINES

Dans le quartier des Hautes meunières la phase de rénovation thermique des 117 logements situés le long de la rue Ampère est déjà terminée depuis septembre dernier.

Les thématiques sont globalement les mêmes dans le quartier du Village, lieu de la troisième balade urbaine. Après la démolition de 12 logements au sein de la résidence d'Emmaüs Habitat, la rénovation des 96 appartements restants va pouvoir s'engager *« d'ici le mois d'avril »*, indique le bailleur. Ces derniers sont particulièrement attendus à en croire la quarantaine de personnes présentes en bas des immeubles ce samedi 26 mars.

Certains ont tout de même déploré un manque d'information de la part du bailleur et s'inquiètent du bon aboutissement du projet. *« C'est des travaux qu'on attend depuis 2004, ils sont très importants à nos yeux parce que parmi les logements il y a des passoires*, s'impatiente la présidente de l'amicale des locataires du quartier Fatima Lachhab. *Il ne faut pas lâcher prise, on voit que ça a commencé, mais on se pose des questions sur ce qui va être fait, on sait que c'est des belles enveloppes normalement, mais bon, on attend de voir. »* Une nouvelle voirie traversante sera créée par GPSEO et l'aménageur public Citallios pour permettre de raccrocher le quartier à l'allée des Coutures et la rue des Coutures.

« L'idée principale est de recréer des espaces de stationnements et de revoir le sens de circulation au sein du quartier », explique Amadou Sankharé pour le compte de la communauté urbaine tandis que certains parents s'inquiètent de la densification de circulation près des aires de jeux pour enfants. *« Le problème de ce quartier, c'est qu'il a été pensé comme un quartier complétement enclavé, comme une poche, où même les forces de l'ordre ne peuvent pas rentrer »*, observe Djamel Nedjar en précisant que les travaux de voiries devraient débuter cette année.

Quelques instants plus tard, l'édile interrompt la balade pour aller à la rencontre des jeunes en plein match de football sur le city-stade du quartier. Il les questionne sur leurs envies et besoins en terme d'équipements. *« Un local pour l'hiver, pour pouvoir se poser »*, lance l'un d'entre eux en expliquant qu'ils s'abritent en général dans les halls d'immeubles pour échapper au froid.

Dans le quartier Champarts/la Chasse, où 237 logements sociaux doivent être requalifiés d'ici 2024, la problématique du stationnement est centrale. *« Sur le secteur la Chasse, le bailleur (Logirep, Ndlr) n'avait pas prévu de place de stationnement et donc les locataires garent leurs voitures dans la périphérie du quartier et donc viennent saturer l'espace public »*, décrypte le maire limayen le 19 mars. *« Quand je rentre du travail ça m'arrive de tourner pendant une demi-heure pour trouver une place, à la fin j'abandonne et je me gare [sur des stationnements non-autorisés] comme tout le monde »*, se fâche de son côté l'une des résidentes en interpellant le maire sur les amendes reçues par certains habitants pour stationnement gênant. Des ateliers thématiques avec les riverains se tiendront jusqu'au mois de juin pour évoquer la réorganisation du stationnement et le réaménagement des espaces publics du quartier Champarts/la Chasse. ■

SEPUR : VERS LE ZERO GAZOLE EN 2025

#ENGAGÉS POUR L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

50%

DE NOTRE FLOTTE DE VÉHICULE ROULE AUJOURD'HUI EN ÉLECTRIQUE OU AU GNV

Acteur de l'environnement, adopter une démarche exemplaire en termes de mobilité et de développement durable est pour nous une évidence.

Notre transition énergétique s'opère de façon continue depuis 2014, nous portons l'objectif d'atteindre le zéro gazole d'ici à 2025. C'est avant tout une démarche portée par l'ensemble de nos collaborateurs au quotidien, tous métiers confondus. Chaque collaborateur intègre Sepur avec la volonté de participer à la durabilité de nos territoires.

Pour répondre aux objectifs et ainsi atteindre un bilan carbone aussi faible que possible, nous maîtrisons au mieux l'impact environnemental de nos tournées de collecte ainsi que des placements de nos collaborateurs. Et nous sommes en recherche constante de solution innovante en la matière.

"D'ici à 2025, Sepur va continuer le déploiement de sa politique de mobilité verte et s'est fixé comme objectif de parvenir à zéro pétrole ainsi que de s'approvisionner exclusivement en énergies renouvelables." - Philippe Crassous, Directeur matériels et achats

Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE

Les habitants invités à s'exprimer sur l'implantation d'un méthaniseur

Porté par quatre familles d'agriculteurs installées près de la commune, ce projet prévoit d'installer une unité de méthanisation sur une parcelle agricole de 4,3 hectares située sur les hauteurs de la commune.

KEVIN LELONG

Depuis deux semaines, les habitants de Tessancourt-sur-Aubette sont invités à s'exprimer, dans le cadre d'une consultation publique, sur l'installation d'une unité de méthanisation sur les hauteurs du village. Porté par quatre familles d'agriculteurs, installées à Gaillon-sur-Montcient et dans les communes val-d'oisiennes de Condécourt, Sagy et Longuesse, le projet qui prévoit de valoriser des cultures dérobées en biogaz inquiète cependant une partie des riverains.

Regroupés sous la bannière de la société La Mare Énergies, les sept associés envisagent d'installer leur usine route de Condécourt, sur une parcelle agricole d'environ 4,3 hectares située de l'autre côté de la route départementale 28. D'après le dossier d'enregistrement que la société a fourni à la préfecture des Yvelines, le site sera notamment constitué d'infrastructures de stockage et de méthanisation pour près de 12 000 m².

Des dimensions qui inquiètent certains habitants de Tessancourt-sur-Aubette qui ont découvert le projet lors d'une réunion publique organisée en décembre dernier. Les opposants, regroupés depuis en association, ont d'ailleurs lancé une pétition en ligne en février qui a recueilli à ce jour environ 1350 signatures. Parmi eux, Mélanie Biziau déplore les nuisances visuelles qui pourraient être engendrées. « *Les personnes sont venues à la campagne pour être tranquilles et on vient nous mettre un monstre dans le champ juste à côté de chez nous, ça va dévaluer le prix de nos maisons*, déplore cette habitante du chemin de la Cavée. *En plus de ça, il va y avoir des camions, ça va faire du bruit…* »

« *On a investi massivement pour l'intégration paysagère, plus que ce qui ne se fait ailleurs* », rassure de son côté Antoine Behot, président de la société La Mare Énergie. L'agriculteur installé à Condécourt évoque notamment les 23 000 m² d'espaces verts qui encadreront l'unité à terme. « *On va baisser le niveau de la terre [au niveau des installations] d'environ six mètres, avec les arbres tout autour : dans cinq ans on ne nous verra plus* », avance-t-il. Les agriculteurs prévoient de consacrer, pour ce volet, 80 000 des 8 millions d'euros investis dans le projet. « *Sur l'impact sur le trafic, ce sont 70 camions par an sur 16 000 véhicules jour qui circulent sur la D28*, répond Jean-Luc Durand-Piton, agriculteur basé à Longuesse. *Mise à part cette portion de route, le reste des circulations de notre circuit se font directement par les chemins de plaine.* »

L'association T'air en Vexin, composée d'une quinzaine de Tessancourtois s'inquiète également des odeurs que pourraient générer les matières stockées et l'épandage du digestat, le résidu fertilisant issu de la méthanisation. Répondant à une logique de diversification des cultures et donc des revenus, ces matières seront principalement des cultures intermédiaires à vocation énergétiques (CIVE) produites par les agriculteurs locaux.

Le site présente une capacité de stockage d'environ 900 m³ pour une production de biogaz qui permettrait d'alimenter « *2 900 logements récents* ». « *Avec ce type de production, il n'y aura pas d'odeurs d'autant plus que les vents dominants ne soufflent pas en direction du village* », constate Antoine Behot sur la parcelle où les travaux pourraient débuter dès le mois de septembre.

De son côté, la commune de Tessancourt-sur-Aubette a émis un avis défavorable sur le projet. Contactée, cette dernière n'a pas répondu à nos sollicitations. « *L'unité ne créera aucun emploi à Tessancourt, il n'y a aucun intérêt pour nous. Juste des nuisances !* », justifiait la maire, Paulette Favrou (SE), à nos confrères d'*Actu78* en février dernier. Suite à ce constat, une négociation s'est engagée pour appuyer financièrement la commune. La société a décidé d'allouer 3 000 euros par an à la caisse des écoles durant la durée d'exploitation (d'environ 15 ans), de l'usine de méthanisation.

« *Sur 15 ans, ça fait environ 45 000 euros, donc si la commune a besoin de faire des travaux pour l'école ça pourra lui permettre de rembourser un emprunt par exemple* », précise Antoine Behot. Les habitants de Tessancourt-sur-Aubette ont jusqu'au 14 avril inclus pour s'exprimer sur le projet en transmettant leurs observations à l'unité yvelinoise de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT). ■

VISUEL 3D, LA MARE ÉNERGIE

« On va baisser le niveau de la terre [au niveau des installations] d'environ six mètres, avec les arbres tout autour, dans cinq ans, on ne nous verra plus » rassure le président de la société La Mare Énergie.

VALLEE DE SEINE

Soixante-huit communes primées pour leur qualité de vie

La remise des prix départementaux du label Villes et villages fleuris a récompensé plusieurs communes de vallée de Seine.

LUCILE GIROUSSENS

Le 18 mars dernier, les remises des prix départementaux dans le cadre du label Villes et villages fleuris se sont déroulées au théâtre de la Nacelle. Au total, 68 communes ont été labellisées dont de nombreuses de vallée de Seine. Divisées en plusieurs catégories selon leur nombre d'habitants, les communes récompensées, surtout les plus petites, soulignent qu'il s'agit d'une volonté politique pour améliorer leur cadre de vie, mais également d'un effort financier important.

« *Villes et Villages fleuris ainsi que notre label départemental s'inscrivent dans la nécessaire et urgente prise en compte des enjeux environnementaux* », souligne Pauline Winocour Lefèvre, vice-présidente du Département, chargée de la ruralité et l'agriculture et présidente du jury départemental, en énumérant les divers objectifs poursuivis : « *réduire notre impact sur les sols, réduire notre consommation d'eau et d'énergie, réduire nos impacts sur la santé, et dans la mesure de nos moyens de nos collectivités locales, réduire notre impact sur le climat.* »

LA GAZETTE EN YVELINES

« Villes et Villages fleuris ainsi que notre label départemental s'inscrivent dans la nécessaire et urgente prise en compte des enjeux environnementaux », souligne Pauline Winocour Lefèvre, vice présidente du Département et présidente du jury départemental.

Elle insiste également sur le partage que peuvent créer ces distinctions, qui existent depuis les années 1960 : « *Vos bonnes pratiques ont vocation à s'échanger, à se multiplier et c'est cela aussi l'esprit des Villes et villages fleuris. Le développement de liens entre les professionnels, de liens entre les professionnels et les habitants, de lien entre les habitants de toutes les générations* […] *autour de projets fédérateurs.* »

Pour leur première participation, les communes de Breuil-Bois-Robert, Gaillon-sur-Montcient et Flins-sur-Seine ont toutes les trois obtenu trois pétales. « *On a fait énormément d'efforts au niveau du fleurissement sur le village* », reconnaît Bernard Moisan (SE), le maire breuillois qui évoque ainsi l'aménagement de l'esplanade de la place de ce village de 750 habitants situé près de Mantes-la-Jolie. « *On a planté 40 pieds de vignes et trois cyprès* », explique-t-il. Au total, en 2020 et 2021, la municipalité à consacré 4 000 euros à ces questions de cadre de vie. « *On a essayé d'investir à la mesure de nos moyens*, souligne-t-il. […] *On a l'adhésion de notre population et il n'y a pas eu que du fleurissement, il y a eu des animations, des illuminations.* »

« Nous, on concourt avec nos yeux, avec nos mains »

Dans la catégorie des communes de moins de 1 000 habitants, Sailly, commune du Vexin de 380 habitants a reçu sa cinquième pétale et candidatera à l'obtention de sa première fleur. « *Il y a au moins 15 ans* » que cette question fait partie de l'ambition municipale souligne Gérard Béguin (SE). « *On a fleuri tout le village, on fait tout aussi pour éviter l'évaporation, pour éviter l'arrosage, donc on a planté beaucoup de vivaces avec un paillage automatique de tous les espaces fleuris, donc on arrose très peu*, détaille-t-il des actions menées. […] *Nous, on concourt avec nos yeux, avec nos mains, pas avec notre argent parce que sinon on est sûrs de perdre.* »

La commune a également remporté le trophée yvelinois sur le thème des cimetières naturels. « *Le cimetière ce n'est pas un lieu qu'on visite mais c'est quand même un lieu de reconnaissance et dans une commune, quand le cimetière n'est pas bien entretenu, c'est comme un restaurant quand vous allez aux toilettes et qu'elles ne sont pas propres*, compare-t-il. *On n'y revient plus.* »

Comme son homologue breuillois, il souligne que sa population adhère aux différentes initiatives. « *Quand on a un village qui est joli ça profite à tout le monde*, analyse-t-il. *Quand vous avez une maison à vendre sur les agences, on voit toujours village recherché, elle vaut 10,20, 50 000 euros de plus. C'est le retour de l'argent investi. La commune investit de l'argent, les habitants en profitent aussi.* » ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

En mairie, deux jours consacrés à l'e-sport

Les 2 et 3 avril prochains, plusieurs postes de jeux, sur différentes consoles, seront installés en mairie.

L'e-sport prend ses quartiers en mairie le temps d'un week-end. Les 2 et 3 avril prochains, en partenariat avec l'entreprise Event 2 give, « *plus de 30 postes de jeu seront mis à disposition pour les visiteurs* », de 14h à 18h le samedi et de 10h à 18h le dimanche, précise le communiqué de presse de l'évènement. L'entrée est gratuite pour les moins de 5 ans, et à 3 euros au-delà. Seront ainsi proposés différents jeux et consoles pour satisfaire le plus grand nombre : « *Un Just Dance géant pour danser en famille, deux postes de simulation automobile afin de devenir un vrai pilote, un poste de réalité virtuelle pour une immersion totale, un grand espace Mario kart avec toutes les générations du jeu, un espace Fifa 22 sur Playstation 4, six bornes de jeux de combat afin d'affronter ses amis et sept postes de jeux rétrogaming seront également proposés pour les nostalgiques.* » Pour le maire carriérois, Eddie Aït (SE), « *la municipalité a décidé de s'emparer de ce phénomène important et pourtant encore mal encadré pour aussi faire passer des messages de prévention aux adolescents* ». ■

■ EN IMAGE

MAGNANVILLE

Les jeunes électeurs sensibilisés à l'importance du vote

La Ville organisait mercredi 23 mars sa cérémonie de citoyenneté visant à remettre aux jeunes majeurs leur première carte d'électeur. Sur la quarantaine de Magnanvillois invités, une dizaine a répondu présente. « *Parfois, des gens me disent ça ne sert à rien de voter, mais si ça sert parce qu'au moins vous avez le droit de revendiquer votre mécontentement ou votre satisfaction*, leur explique le maire Michel Lebouc (DVG). *Il faut s'en servir, souvent quand on vient d'avoir sa carte on est content et on vient voter mais ensuite on se rend compte parfois que [cette dynamique] s'use assez vite.* » ■

YVELINES

Des concerts caritatifs pour soutenir les Ukrainiens

En raison de la guerre en Ukraine, des concerts caritatifs sont organisés en avril.

Ces événements sont prévus dans le cadre du conflit en Ukraine. Le 2 avril, à 20h30, la musique des musiciens de Lviv résonnera dans l'église Saint-Pierre Saint-Paul, à Orgeval. La Ville s'est associée avec l'association culturelle franco-ukrainienne Vesna pour l'événement gratuit pour les moins de 12 ans. Le plein tarif est de 10 euros. Les réservations se font sur le site internet de la Ville.

Le 8 avril, à 20h, l'orchestre de l'Opéra royal donnera un concert à la chapelle royale du château de Versailles. Il sera accompagné par trois des touristes ukrainiens hébergés par le Département sur le campus départemental Oxygène Factory, aux Mureaux. « *L'achat des places donne lieu à une réduction d'impôt à hauteur de 66 %*, indique le Département. *Deux tarifs seront proposés* […] *: 100 euros pour le concert (soit un montant réel de 44 euros) ou 200 euros pour le concert suivi d'un cocktail (soit un montant réel de 88 euros).* » Les places s'achètent dans la boutique du château, via l'adresse chateauversailles-spectacles.fr en ligne ou sur place. ■

VAL SERVICES
socialement responsable

Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts
Propreté urbaine
Nettoyage de locaux

-Un ancrage local favorisant les circuits courts
-Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
-Une transparence totale des interventions effectuées
-Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
-Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
-Un souci de respect de l'environnement
-Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70
Mail : contact@valservices.fr
Centre Commercial Lavoisier, Rue Antoine Lavoisier, 78200 Mantes La Jolie

MANTES-LA-JOLIE

Trains normands : deux trains vers Paris supprimés

Ces suppressions font suite à l'adoption d'un nouveau plan de transport par la SNCF et la Région Normandie depuis le 28 mars. Dans le Mantois, les élus ne cachent pas leur colère.

LUCILE GIROUSSENS

« *Coup de force* », « *coup de poignard dans le dos* », « *scandale* », « *passage en force* », « *choc* » … Les mots ne manquent pas aux élus du Mantois suite à la décision de la Région Normandie de supprimer, depuis ce lundi 28 mars, deux trains directs Mantes-Paris Saint-Lazare, à 12 h 10 et 16 h 10. Ces deux suppressions interviennent suite à la mise en place d'un nouveau plan de transport supprimant au total 19 trains entre la Normandie et Paris.

Les maires de Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Magnanville, Rosny-sur-Seine et Limay, ainsi que le président du Département et le vice-président aux mobilités de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), ont dénoncé une décision unilatérale et annoncé le lancement d'une pétition en ligne et la saisie de la présidente de la Région Île-de-France. Ils réclament la mise en place d'un comité de ligne, souhaité également par le comité des usagers de l'Ouest francilien.

Le 10 mars dernier, la Région Normandie et SNCF Voyageurs signaient un communiqué commun évoquant cette décision. « *Du fait de la diminution des déplacements professionnels et du développement des outils de travail à distance, la crise sanitaire a engendré une baisse importante de la fréquentation sur les lignes normandes*, justifient les deux entités. […] *Ainsi, à ce jour, les trains depuis et vers Paris ont un taux de fréquentation d'en moyenne 46 %, bien en deçà de la valeur d'équilibre du service (60 %).* »

Des explications qui n'ont clairement pas convaincu les élus du Mantois, habitués chaque année au bras de fer autour des grilles horaires et des dessertes en vallée de Seine, notamment pour celle de 2020. « *C'est plusieurs centaines de personnes qui sont mises devant le fait accompli* », s'indigne le président du Département, Pierre Bédier (LR). « *On a été au courant via la presse*, déplore le maire mantais par intérim Sidi El Haimer (LR). […] *C'est une catastrophe pour Mantes, d'autant plus dans le contexte aujourd'hui d'augmentation du prix de l'essence.* […] *Nous demandons l'annulation de cette décision.* »

Cette non-communication rend perplexes les élus, qui travaillent avec la Normandie sur d'autres sujets, comme le développement de l'axe Seine ou encore la ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN). « *On fait quand même partie d'un même ensemble national, nous avons des relations de coopération en théorie* […] *entre collectivités franciliennes et normandes et cette décision unilatérale est inacceptable* », poursuit Pierre Bédier. Présent également, le maire de Limay, sur la rive droite, souligne qu'il faut désormais « *raisonner en Mantois* », sur cette question. « *Enormément de Limayens traversent la Seine pour rejoindre la gare de Mantes pour prendre des directs* » détaille Djamel Nedjar (DVG) de sa position, la desserte en bus de sa commune étant également organisée pour faire le rabattement vers la gare mantaise.

L'ancien vice-président aux mobilités de GPSEO et maire de Rosny-sur-Seine, Pierre-Yves Dumoulin (LR), rappelle également que des concessions avaient été faites en février 2020. « *Cette grille 2020 elle a remis en question un certain nombre de trains, elle a été plutôt pénalisante*, indique-t-il de la suppression à Rosny-sur-Seine d'un train en heure de pointe du matin. […] *On avait accepté un certain nombre de dégradations de l'offre puisqu'on était dans une dynamique de discussions avec la Normandie et l'Île-de-France. Il se trouve que cette grille 2020 on ne sait pas comment elle fonctionne parce qu'il y a eu le Covid* […] *Aujourd'hui, on n'a pas le recul suffisant pour remettre en cause [cette grille horaire].* »

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***On avait accepté un certain nombre de dégradation de l'offre puisqu'on était dans une dynamique de discussions avec la Normandie et l'Île-de-France,*** **rappelle le maire rosnéen Pierre-Yves Dumoulin (LR). Il *se trouve que cette grille 2020 on ne sait pas comment elle fonctionne parce qu'il y eu le Covid.*** »

Si lui demande la mise en place du comité de ligne, la demande avait déjà trouvé écho depuis plusieurs années auprès du comité des usagers de l'Ouest francilien. Dans une lettre ouverte envoyée aux élus de vallée de Seine, l'association demande à nouveau la « *création d'un comité de ligne pour gérer et coordonner la circulation des trains pour l'ensemble des gares de la ligne, qu'elles soient franciliennes ou normandes* », écrit-il. Dans cette lettre ouverte, le comité va désormais bien plus loin et demande la « *suspension conservatoire du financement des trains normands par la Région Île-de-France* ».

Dans un mail que *La Gazette* a pu se procurer, Philippe Mouly, directeur des lignes L, A et J, assure au comité d'usagers qu'à part ces deux suppressions, « *les grilles horaires de desserte des gares de Rosny, Bonnières et Mantes-la-Jolie, restent inchangées* ». Mais les grilles horaires consultées la semaine dernière par *La Gazette* pourraient faire état de deux autres suppressions supplémentaires, qui ne sont pas confirmées à l'heure actuelle. « *On a aussi un risque qui pèse sur un train en heure de pointe du matin, celui de 7 h 10* », alerte Pierre-Yves Dumoulin. ■

EN BREF

LIMAY

La maison de santé interdisciplinaire recherche ses derniers praticiens

Ouverte depuis le 15 mars, la maison de santé interdisciplinaire Madiba a officiellement été inaugurée le 24 mars. L'offre de soins est vouée à se compléter prochainement.

La maison de santé interdisciplinaire (MSI) Madiba se faisait attendre. Ouverte le 15 mars, elle a été inaugurée le 24 mars. Comme le prédisait en décembre l'édile DVG, Djamel Nedjar, tous les praticiens ne sont pas encore en fonction.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le coût de la maison de santé interdisciplinaire Madiba est évalué à 545 000 euros. « *[Cela a été] financé à part égale par la Ville et par le fonds d'investissement public local* », déclare le maire, Djamel Nedjar (DVG).

« *Dans un premier temps, trois praticiens accueilleront les patients au sein de la MSI : un médecin généraliste, une orthophoniste et une sage-femme. Ils seront rejoints, dans un deuxième temps par deux autres médecins généralistes ainsi qu'un médecin remplaçant, deux psychologues, un ostéopathe, un gastro-entérologue ainsi qu'une nouvelle sage-femme et une nouvelle orthophoniste* », déclare la Ville. D'après le maire, l'arrivée des derniers professionnels de santé est attendue « *dans les prochains mois* ».

Pour améliorer le parcours de soin des patients, les professionnels de la MSI assurent travailler à mieux repérer les patients victimes de violences. Ils veillent aussi à repérer la souffrance psychique péri-natale et à discerner, le plus rapidement possible, les difficultés de langage des jeunes enfants. Le coût de la MSI est évalué à 545 000 euros. « *[Cela a été] financé à part égale par la Ville et par le fonds d'investissement public local* », déclare l'édile. ■

MANTES-LA-VILLE

Quel devenir pour le 8 rue Louise Michel ?

La Ville a signé une convention de cinq ans avec l'Etablissement public foncier d'Île-de-France. Elle prévoit notamment la construction de 70 logements.

LUCILE GIROUSSENS

Lors du conseil municipal du 22 mars dernier, la délibération portant sur l'instauration d'un périmètre de veille foncière au 8 rue Louise Michel, en partenariat avec l'Etablissement public foncier d'Île-de-France (Epfif) a suscité des interrogations de la part de l'ancien maire RN, Cyril Nauth, quant au devenir de cette parcelle de 4685 m². S'il ambitionnait, lorsqu'il était maire, d'acquérir la parcelle pour en faire un parc ou un groupe scolaire, la municipalité actuelle ambitionne d'y faire réaliser un programme *« de 70 logements »*, indique le préambule de la convention.

« Le 30 août 2021, […] *je me suis aperçu qu'il y avait une cession de la propriété et donc soucieux de maîtriser un foncier stratégique au regard de la commune nous avons procédé à une préemption sur cette propriété »*, souligne le maire SE, Sami Damergy, rappelant que la Ville avait tenté en 2007 et 2018 d'acquérir la parcelle. La convention avec l'Epfif s'achèvera au plus tard au 31 décembre 2026 et une enveloppe d'un million d'euros a été provisionnée.

« Ma question elle est tout simple, […] *vous voulez en faire quoi précisément ? »*, interroge Cyril Nauth, s'appuyant sur un courrier du 13 octobre 2021 adressé à l'ancien président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise qui prévoit la construction d'un groupe scolaire. *« J'ai été très surpris parce que jusqu'à présent, depuis votre élection, en juillet 2020, vous n'avez jamais évoqué cette parcelle comme étant une option pour accueillir un groupe scolaire, vous nous avez uniquement parlé de la Zac Mantes Université »*, poursuit-il.

« Je ne suis pas en train de jouer au Monopoly, rétorque Sami Damergy, qui invite plutôt Cyril Nauth à lire la convention. […] *Vous verrez que l'Epfif accompagne dès lors qu'on peut faire des logements ou des commerces. »* L'évocation d'un groupe scolaire dans le courrier serait ainsi une *« coquille »* pour l'édile. *« C'est tout de même fâcheux sur un sujet à 810 000 euros »*, relève Cyril Nauth.

« Si c'est pour produire du logement, pourquoi il y a une intervention publique, pourquoi la Ville conventionne avec un établissement public foncier ? La propriétaire avait tout le loisir de faire exactement la même chose », poursuit-il. *« Il ne s'agit pas de se substituer à un propriétaire privé qui veut faire du logement*, répond l'adjoint aux finances Ari Benhacoun. *Mais vous voyez bien que cette parcelle et les parcelles qui sont contiguës ont une valeur stratégique et on demande un portage foncier et nous prendrons nos responsabilités pour penser à un aménagement. »* ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« Le 30 août 2021, […] je me suis aperçu qu'il y avait une cession de la propriété et donc soucieux de maîtriser un foncier stratégique au regard de la commune nous avons procédé à une préemption sur cette propriété », souligne le maire SE, Sami Damergy.

EN BREF

ANDRESY

Avenue d'Eylau : le projet immobilier ne convainc toujours pas

La quatrième réunion participative sur le projet de construction de 40 logements porté par le promoteur Ogic a eu lieu le 22 mars. La démolition de la maison de maître fait toujours débat.

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon Nicolas Lacour, directeur régional chez Ogic, le permis de construire devrait être déposé « *mi-avril* » pour une livraison estimée en « *septembre 2024* ».

Le projet de construction de 40 logements, dont 16 sociaux, porté par le promoteur Ogic au niveau de l'avenue d'Eylau ne passe toujours pas auprès des habitants. Sur la quarantaine de personnes venues le 22 mars à la quatrième et, à priori, dernière réunion participative, la majorité d'entre eux a exprimé ses désaccords. Reconnaissants des améliorations esthétiques du projet par rapport aux précédentes réunions, les habitants s'opposent cependant fermement à la démolition de la maison de maître ayant appartenu au général Lepic. Elle présente pourtant un risque d'effondrement.

« On ne veut pas de ce projet sans la bâtisse. Cela ne peut pas être plus clair », déclare Cipriano Herrera, membre de l'association de quartier Avenue d'Eylau et rue maréchal Foch qui compte une trentaine d'adhérents. La bâtisse sera rebâtie en pierre calcaire avec une toiture en zinc dans un style plus contemporain qui ne fait pas l'unanimité. Selon Nicolas Lacour, directeur régional chez Ogic, le permis de construire devrait être déposé *« mi-avril »* pour une livraison estimée en *« septembre 2024 »*. Selon l'association, en cas de persistance des désaccords, des recours administratifs sont envisagés. ■

EN BREF

MAGNANVILLE

Le centre de vaccination du Mantois ferme ses portes

Le centre de vaccination du Mantois, qui avait ouvert ses portes le 3 février au complexe sportif Firmin Riffaud, a fermé le 26 mars.

« 4 500 doses. » Tel est le bilan, communiqué le 24 mars par le maire, Michel Lebouc (DVG), du centre de vaccination du Mantois qui a ouvert le 3 février dans la salle polyvalente du complexe sportif Firmin Riffaud. Le 26 mars, il a fermé ses portes, sur décision de l'Agence régionale de santé. *« La situation sanitaire reste compliquée »*, reconnaît Michel Lebouc. Du fait de la fermeture du centre de vaccination du Mantois, les activités associatives et sportives reprendront, elles, à partir du 30 mars.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le 24 mars, l'édile DVG, Michel Lebouc, a annoncé par communiqué que « *4 500 doses* » ont été réalisées depuis l'ouverture du centre de vaccination du Mantois le 3 février dernier.

« *La situation sanitaire reste compliquée* »

Pourtant, depuis le 14 mars, les personnes âgées peuvent bénéficier d'une dose de rappel. *« Les personnes âgées de 80 ans et plus ainsi que les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et en unités de soins de longues durée (USLD) sont désormais éligibles à un deuxième rappel vaccinal. Il s'agit dans la plupart des cas de la quatrième dose. Ce rappel vaccinal doit être fait à partir de trois mois après l'injection du premier rappel »*, affirme, le 15 mars, l'Assurance maladie sur son site internet, ameli.fr. ■

VERNOUILLET

Un questionnaire autour de la circulation et du stationnement

Une réunion de restitution des résultats et des solutions envisagées est programmée le mardi 19 avril prochain à 19 h.

Jusqu'au lundi 11 avril, la municipalité vernolitaine invite les habitants à remplir un questionnaire portant sur la circulation en ville. *« La circulation et le stationnement à Vernouillet sont des questions centrales de notre vie quotidienne*, explique la municipalité en préambule du questionnaire. *C'est pourquoi nous avons voulu vous consulter et recueillir votre avis avant d'entamer une réflexion sur la révision du schéma de circulation. »*

« *Ramener sérénité et sécurité* »

Elle expose d'ailleurs plusieurs constats, notamment *« des sens de circulation peu compréhensibles, un manque de places de stationnement, un manque d'axes de circulation partagés ou protégés pour les mobilités douces, peu de cheminements piétons, particulièrement en centre-ville »*. Les réponses données permettront de réfléchir à des *« aménagements prompts à ramener sérénité et sécurité dans nos déplacements quotidiens, quel que soit notre mode de transport »*, poursuit-elle. Une réunion de restitution des résultats et des solutions envisagées est prévue le mardi 19 avril à 19 h en salle polyvalente. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La Ville expose d'ailleurs plusieurs constats, dont notamment « *peu de cheminements piétons* ».

ANDRESY

Trek'île fermé pour « *plusieurs mois voire années* »

Les cinq sentiers du parc naturel sont inaccessibles, du fait de l'effondrement des berges à cause de précédentes crues.

LUCILE GIROUSSENS

Inaugurés en septembre 2017, les cinq sentiers de plusieurs kilomètres du parc naturel Trek'île sont maintenant fermés depuis un peu plus d'un an, les dernières crues ayant conduit à un affaissement des berges. Et leur avenir ne s'annonce pas des plus joyeux puisque lors du dernier conseil municipal, le 9 mars, le maire EELV, Lionel Wastl, a indiqué que Trek'île pourrait rester fermé un « *certain nombre de mois voire peut-être d'années* ».

Des discussions sont actuellement en cours avec Voies navigables de France (VNF), qui va, courant avril, démarrer des travaux de consolidation des berges entre la passe à poissons et le barrage, pour un coût total de cinq millions d'euros. La Ville espère avoir un soutien financier que VNF n'est pas en mesure de confirmer pour l'instant. Mais l'établissement public souligne qu'il pourra intervenir sur les études déterminant les causes de cet effondrement et la proposition de solutions.

« *Un désastre écologique* »

« *Cela préfigure un avenir sombre pour l'île Nancy,* […] *on peut supposer que Trek'île est quasiment condamné à rester fermé* », analyse Isabelle Madec, cheffe de file du groupe d'opposition Andrésy dynamique, devant le manque de programmation financière pour lancer les travaux. « *Quand on était dans l'opposition municipale c'est ce qu'on n'a pas arrêté de dire à l'ancienne municipalité, que Trek'île était quasi-condamné* », rappelle l'édile, qui évoquait à l'époque « *un désastre écologique* ». Durant ce conseil municipal, l'adjoint à l'urbanisme, Laurent Beunier, a également souligné que des discussions sont toujours en cours « *pour trouver une solution* » pour le parc naturel qui avait coûté 1,4 million d'euros et était subventionné par Département, Région et Etat.

Chez VNF, Vianney Boeuf, chef de l'unité des Boucles de la Seine reconnaît que la première des priorités était de travailler autour de la passe à poissons, du fait des mouvements constants des eaux en souterrain : « *C'était quelque chose qui était dans un état évolutif, le risque il était sur la passe à poissons, il était aussi sur la stabilité du barrage, on a vraiment mis le paquet sur les études pour tenir un calendrier rapide.* » Le groupement de travaux s'installera sur le site durant le mois d'avril pour démarrer le chantier. Ce dernier devrait s'achever au mois de juillet prochain. Vianney Boeuf pointe notamment un financement de « *deux millions d'euros* » obtenus dans le cadre du plan France relance, « *qui nous a aidé à pouvoir déclencher ces travaux dans les temps* ».

Une fois ce chantier commencé, des études seront consacrées à Trek'île pour tenter de voir quelles sont les possibilités et les proposer à la Ville. « *Il va falloir qu'on arpente un petit peu, voir ce qui est sauvable*, note Vianney Boeuf. […] *La question qui va se poser c'est est-ce que les effondrements de berges qui ont eu lieu dans les années récentes, est-ce que ça va revenir, et dans ce cas là effectivement, c'est un peu le rocher de Sisyphe, est-ce qu'on conforte la berge pour qu'elle se ré-effondre après ? Où est-ce qu'on parle d'une situation qui est un peu plus exceptionnelle et dans ce cas il pourrait y avoir un retour du Trek'île ?* »

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Chez VNF, Vianney Boeuf, chef de l'unité des Boucles de la Seine reconnaît que la première des priorités était de travailler autour de la passe à poissons, du fait des mouvements constants des eaux en souterrain.

Il prévient toutefois de l'implication financière de VNF : « *Il faudrait trouver une porte d'entrée, pour l'instant, je ne veux pas être définitif, il y a une chose qui est sûre par rapport à la doctrine qui est que VNF ne conforte pas les berges naturelles* […]. *Si on reste sur un chantier qui serait uniquement du confortement de berges, on ne pourra pas être un partenaire financier.* » Du côté de la Ville, la position est en tout cas claire. « *Ce ne sont pas les communes qui financent les écroulements des berges de la Seine, aucune commune n'a les moyens financiers et bien évidemment on ne les a pas* », tranche Lionel Wastl. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Mantes unie veut « *garder le cap* »

Les 11 nouveaux colistiers de la listes Mantes unie ont été présentés ce jeudi 24 mars.

Composée de la totalité des élus de la majorité actuelle autour de l'adjoint à l'urbanisme, Jean-Luc Santini (LR), la liste Mantes unie a présenté ses 11 nouveaux colistiers ce jeudi 24 mars. « *L'élection municipale partielle elle va être très simple. Est-ce qu'on garde le cap ou on change de cap*, interroge Pierre Bédier (LR), président du Département et présent sur la liste. […] *Nous sommes ceux qui croyons qu'il faut garder le cap, garder le cap de cette unité de la ville.* »

LA GAZETTE EN YVELINES

Pour Jean-Luc Santini (LR), la campagne démarrera réellement « *le lundi suivant les présidentielles* ».

« *Quelqu'un de sérieux* »

« *J'ai une sensibilité et je le revendique, de gauche*, assume l'avocat Elvis Lefèvre. […] *Je voulais apporter mon soutien à monsieur Santini, pour ce qu'il a fait et pour le cap qu'il veut garder. C'est quelqu'un qui travaille ses dossiers, c'est quelqu'un de sérieux.* »

La tête de liste reste lucide sur le scrutin. « *Annoncer comme ça qu'on va être élu dès le premier tour c'est démobilisateur pour ceux qui vont voter, c'est peut-être mobilisateur quand on n'arrive pas à faire sa liste et à trouver du monde* », tacle Jean-Luc Santini en direction de l'ancien maire. Pour lui, la campagne démarrera réellement « *le lundi suivant les présidentielles* ». ■

AUBERGENVILLE

Une veille foncière à 60 000 euros HT pour des terrains de Renault

Cette enveloppe est portée par le fonds d'action foncière pour un développement équilibré des Yvelines, dans le cadre d'une convention entre la communauté urbaine, le Département et l'établissement public foncier d'Île-de-France.

LUCILE GIROUSSENS

« *Une décision stratégique.* » Pour Pierre-Yves Dumoulin (LR), vice-président à l'aménagement au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), la convention de veille foncière autour de terrains de l'usine Renault-Flins signée entre GPSEO, le Département et l'Etablissement public foncier d'Île-de-France (Epfif) revêt un caractère particulier pour le développement de la communauté urbaine.

Dans le cadre de Refactory, lancé en novembre 2020, le constructeur au losange s'est lancé dans une démarche de compactage de son site de presque 230 ha. « *L'avenir des fonciers qui seront cédés par le groupe Renault revêt en effet un intérêt de premier ordre pour l'avenir du territoire. Des terrains sur plus d'une centaine d'hectares, embranchés rail –route – fleuve à moins de 30 km du centre de Paris et au carrefour de l'Axe Seine et du futur Canal Seine-Nord, ont, un rôle majeur à jouer dans le report multimodal des flux logistiques de l'agglomération parisienne dans les années à venir* », indique ainsi le préambule de la convention.

Sur ces terrains, sont ainsi attendues des « *activités à forte valeur ajoutées* […] *et créatrices d'un maximum d'emplois* », poursuit la convention. « *C'est bien là pour essayer d'y trouver de l'emploi ou essayer de faire de l'emploi pour éviter à la communauté urbaine de subir des projets qui ne seraient pas des projets vertueux en matière d'emploi que la communauté urbaine, le Département, et l'établissement public se sont associés pour cette délibération* », insiste Pierre-Yves Dumoulin.

Cette convention arrivera à échéance au 31 décembre 2027, mais pourra être renouvelée si besoin. Une enveloppe financière de 60000 euros HT, financée par le fonds départemental d'action foncière pour un développement équilibré des Yvelines (AFDEY) a été mobilisée. « *Il n'y a aucun engagement financier de la part de la communauté urbaine* », précise le vice-président à l'aménagement. « *Les biens financés au titre du fonds AFDEY sont acquis par l'EPFIF pour le compte du Département des Yvelines,* complète la convention. […] *Les biens acquis pour le compte du Département des Yvelines participeront au remembrement foncier du site en vue de la réalisation d'un projet de développement économique* […]. *Dès lors que le projet sera arrêté, les parties à la présente convention, ou tout tiers qu'elles désignent, pourront se rendre acquéreur de tout ou partie des fonciers objets de la présente convention avec l'accord préalable du Département.* » ■

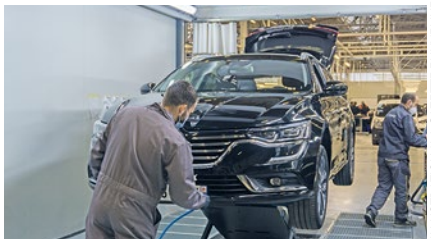

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Dans le cadre de Refactory, lancé en novembre 2020, le constructeur au losange s'est lancé dans une démarche de compactage de son site de presque 230 ha.

EN BREF

BRUEIL-EN-VEXIN

Une association veut faire classer le prieuré Saint-Laurent

Le dossier a été déposé à la direction régionale des affaires culturelles durant le mois de janvier dernier.

V.M

Pour l'association, le bâtiment édifié au XIIe « *présente des caractéristiques de l'art roman exceptionnelles dans la région* », souligne son communiqué de presse.

Faire inscrire le prieuré Saint-Laurent aux Monuments historiques. Tel est l'objectif de l'association récemment créée Préservons le prieuré Saint-Laurent. Situé en bordure de la zone 109, le bâtiment se trouve actuellement sur les terrains privés du cimentier Calcia. Un dossier a donc été déposé en ce sens auprès de la direction régionale des affaires culturelles (Drac) durant le mois de janvier.

« *Quand on ne fait que l'inscription, il n'y a pas besoin de l'accord du propriétaire* », souligne Jean-Pierre Grenier, secrétaire de l'association (il est également président de l'association Bien vivre à Vernouillet, Ndlr), plusieurs contacts ayant été pris auprès du cimentier, sans réponse. Pour l'association, le bâtiment édifié au XIIe « *présente des caractéristiques de l'art roman exceptionnelles dans la région* », souligne son communiqué de presse.

« *Il s'agit d'officialiser l'état des lieux au final, dire qu'il y a un prieuré qu'il faut préserver, que des choses peuvent se dégrader, qu'il y a un intérêt historique*, poursuit Jean-Pierre Grenier. *S'il est inscrit, cela permet d'avoir des subventions.* […] *C'est important de montrer ce patrimoine privé qui est parfois mal connu.* » ■

MANTES-LA-JOLIE

Des chambres d'hôpital repensées pour faciliter le soin des enfants

Depuis l'an dernier, des dons associatifs permettent de rendre les chambres en pédiatrie de jour de l'hôpital François Quesnay plus accueillantes. Début mars, la dernière des cinq chambres s'apprêtait à être refaite.

CELINE CRESPIN

Des chambres thématisées avec des fresques murales pour s'évader l'esprit. Depuis l'année dernière, grâce à des dons financiers provenant de différentes associations, les cinq chambres du service pédiatrique de jour de l'hôpital François Quesnay sont progressivement repensées pour permettre aux enfants de se sentir comme chez eux. Le 3 mars, l'association mantaise Club 41 a remis un chèque d'une valeur de 2541 euros à l'hôpital pour réaménager la dernière chambre sur le thème des animaux de la jungle. Au-delà de l'aspect esthétique, leur thématisation faciliterait aussi le travail des soignants.

« *Ce qui fait toute la difficulté de la prise en charge d'un enfant c'est son anxiété et l'anxiété de ses parents*, explique Béatrice Pellegrino, pédiatre et cheffe de service en pédiatrie à l'hôpital mantais. *Dès que [l'enfant] pousse la porte de la chambre, si c'est un univers qui lui paraît hostile, cela va être compliqué. À l'inverse, si d'emblée, il part dans des jeux où on peut le faire partir dans des rêves qui [lui font oublier] le traitement, c'est en partie gagné* […]. *Une partie de la douleur de l'enfant est liée à son anxiété donc se sentir à l'aise, dans un bel endroit, un endroit agréable et distrayant, cela [facilite le travail] des soignants aussi.* »

Béatrice Pellegrino imagine déjà les soignants en train de stimuler les enfants par le jeu en leur montrant les futurs animaux de la jungle qui seront représentés sur les murs. Ces explications ainsi que la visite des chambres, vides, n'ont pas laissés insensibles les membres du Club 41. « *On aide différents types de personnes mais c'est vrai qu'on a une préférence pour aider les enfants* », confie Philippe Lhermann, secrétaire de l'association.

« Se sentir à l'aise »

Chaque année, environ 1000 passages d'enfants sont recensés dans le service d'hospitalisation de jour en pédiatrie. Ils y viennent pour de la chirurgie ambulatoire ou la prise en charge des maladies chroniques comme les cancers, les diabètes ou la drépanocytose pour ne citer qu'eux. Dans le cas des maladies chroniques, les hospitalisations sont fréquentes. En étant accueillis dans des chambres agréables à vivre, Béatrice Pellegrino est donc convaincue que les enfants ont moins d'appréhension à revenir. Elle admet même volontiers que certains ont pris l'habitude de demander à avoir, dans la mesure du possible, certaines chambres auxquelles ils se sont attachés.

LA GAZETTE EN YVELINES

L'association mantaise Club 41 a remis un chèque d'une valeur de 2541 euros à l'hôpital François Quesnay pour réaménager la dernière des cinq chambres en hospitalisation pédiatrique de jour.

Environ 1000 passages par an

« *Il y en a qui ont leurs petites habitudes et leur chambre comme à la maison c'est vraiment leur chambre* », admet-elle avant d'ajouter : « *Quand on a la possibilité aussi pour les enfants qui ne sont jamais venus de leur faire choisir dans quelle chambre ils se sentiront mieux, c'est aussi une amélioration des conditions de travail pour les équipes soignantes. C'est beaucoup plus agréable de pouvoir proposer un accueil personnalisé* ».

« *Pouvoir faire une chambre où les enfants vont se retrouver dans des conditions qui sont complètement différentes de ce qu'on peut connaître quand on rentre dans un hôpital, c'est quelque chose qui nous tenait à cœur* », conclut Philippe Lhermann. L'argent donné par l'association a été recueilli lors des ventes faites par le Club 41 à la dernière édition de la *Foire aux oignons* à Mantes-la-Jolie qui a eu lieu le 20 novembre dernier. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

KEVIN LELONG

MANTES-LA-VILLE

Contrôlé, le conducteur cachait six kilos de cannabis derrière son tableau de bord

Un homme s'est fait arrêter à la sortie de l'autoroute 13 avec d'importantes quantités de drogues cachées dans sa voiture. Il a été condamné à 30 mois de prison.

ILLUSTRATION/GAZETTEYVELINES

Par la fenêtre, en pleine vérification des identités, une forte odeur de cannabis se fait sentir.

C'est lors d'un banal contrôle routier, dans la nuit du vendredi au samedi 19 mars, qu'une patrouille de police de Mantes-la-Jolie a été amenée à intercepter un convoyeur de drogue. Le conducteur, un homme âgé de 30 ans originaire de la Manche, avait dissimulé cannabis et cocaïne dans l'habitacle de sa voiture.

Le contrôle routier s'est déroulé sur le boulevard Roger Salengro alors que l'homme venait tout juste de quitter l'A13. Par la fenêtre, en pleine vérification des identités, une forte odeur de cannabis se fait sentir. Le véhicule est immédiatement immobilisé et les chiens de détection appelés en renfort. « *Le chien a marqué fortement au niveau du tableau de bord* », rapporte une source proche du dossier. Le Normand avait effectivement dissimulé six kilos de résine de cannabis ainsi que 100 grammes de cocaïne derrière son tableau de bord.

Bien connu des services de police, le trentenaire ne s'est pas montré très collaboratif puisqu'il a gardé le silence durant tout le temps de sa garde à vue. Déféré devant le tribunal correctionnel de Versailles en début de semaine dernière, il a été condamné à une peine de 30 mois de prison. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Un bébé grièvement blessé après une chute de trois étages

D'après les pompiers, l'enfant âgé de 14 mois aurait chuté de la fenêtre d'un immeuble d'habitation.

Terrible accident ce vendredi 25 mars. Un enfant âgé de 14 mois a été grièvement blessé après avoir fait une chute de trois étages. Les faits se sont déroulés en tout début de matinée, au niveau d'un immeuble d'habitation situé rue des Côtes reverses.

D'après le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) yvelinois, le bébé aurait basculé par la fenêtre d'un appartement un peu avant 9 h. Au total, une dizaine de pompiers sont intervenus sur place pour secourir l'enfant qui se trouvait dans un état critique. Souffrant de traumatismes, la jeune victime a été transportée à l'hôpital Necker (Paris, XVe) « *en urgence absolue* ». L'état de santé de l'enfant depuis son hospitalisation demeure inconnu. Pour l'heure, les circonstances de l'accident restent encore à déterminer. Une enquête de police a été ouverte pour faire toute la lumière sur les quelques minutes qui ont précédé la chute. ■

FLINS-SUR-SEINE

Un camion-citerne accidenté paralyse l'A13

La circulation en direction de la Normandie a été particulièrement difficile sur l'A13 jeudi 24 mars après qu'un camion-citerne se soit retrouvé dans le fossé en fin de matinée.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES YVELINES – LV.BK

Deux voies ont été neutralisées jusqu'à 17 h 40 pour permettre à la grue de relevage d'extraire le poids lourd du fossé.

Journée noire pour les automobilistes qui empruntaient l'A13 en direction de la Normandie ce jeudi 24 mars. En fin de matinée, un important dispositif de secours et de sécurité a été mobilisé pour un camion-citerne couché dans le fossé. Légèrement blessé, le chauffeur du poids lourd a été transporté au centre hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie. L'accident a généré d'importants bouchons sur l'axe durant une bonne partie de la journée.

À l'arrivée des secours, vers 10 h 45, la scène est impressionnante puisque le camion-citerne appartenant à une société de transport euroise est complètement couché sur le flanc. Heureusement, sa cuve, qui contenait environ 20 000 litres d'additifs alimentaires à base de sodium, n'a pas été touchée. « *Il n'y a pas eu de rupture de l'enveloppe* », confirme le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) yvelinois qui a dépêché une équipe spécialisée dans les risques chimiques pour superviser l'opération de relevage.

« *Dans ce genre de cas, ça demande du temps, ce sont des opérations très minutieuses, il y a beaucoup de précautions qui sont prises* », explique le Codis. Deux voies ont été neutralisées jusqu'à 17 h 40 pour permettre d'installer la grue sur l'autoroute et d'extraire le poids lourd du fossé sans endommager la cuve. ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À MANTES-LA-VILLE !

Votre appartement neuf de 3 ou 4 pièces

ESPACE DE VENTE :
15 AVENUE DE LA GARE
78680 ÉPÔNE

Dans un quartier résidentiel, à proximité des commerces et à 9 minutes** de la gare de Mantes-la-Jolie

TVA 5,5%*

nexity.fr
01 85 55 11 11
Service et appel gratuits

Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Sous réserve d'erreurs typographiques. DOMAINES FEREAL 2, rue Olympe de Gouges - 92665 ASNIÈRES CEDEX. SNC au capital de 15 000 €. Architecte / Perspectiviste : ADG Architecture. Janvier 2022. *Voir conditions auprès de votre conseiller. **Source Google Maps. Création : dps.

nexity
LA VIE ENSEMBLE

MANTES-LA-JOLIE

Les habitants de la Tour Neptune excédés par une salle de shoot improvisée

Jeudi 24 mars, un cocaïnomane originaire de Limay comparaissait devant la justice après une altercation avec les habitants de l'immeuble dans lequel il avait l'habitude de se piquer.

Les habitants de la Tour Neptune sont à bout de nerfs. Plongés depuis plusieurs années dans une vaste opération de réhabilitation de leur immeuble qui surplombe la dalle du Val Fourré, ils luttent encore contre le squat de leur hall d'immeuble, devenu, ces derniers temps, le lieu de shoot privilégié de certains cocaïnomanes. L'un d'entre eux comparaissait jeudi 24 mars devant le tribunal correctionnel de Versailles après une altercation avec des membres du syndicat de copropriété qui a éclaté deux jours plus tôt.

Ce sans domicile fixe, originaire de Limay, est notamment accusé d'avoir porté des coups à l'un des habitants venu le déloger. « *Les habitants n'en peuvent plus, ils rapportent au policiers que de nombreuses seringues traînent par terre, à la vue des enfants*, note la juge de la détresse des riverains. *Quand [le prévenu] a été aperçu en train de s'injecter de la cocaïne dans le hall, un père de famille lui a sommé de quitter les lieux mais il s'est énervé et a frappé [le plaignant] au cou et dans les jambes.* » Alertée par les habitants, la police l'a interpellé sur place.

Devant le tribunal, l'homme de 35 ans est confus et se perd à plusieurs reprises dans ses propos. Interrogé sur les faits, il reconnaît s'abriter régulièrement dans le hall de l'immeuble situé rue Pierre de Ronsard pour se droguer mais nie formellement les violences. « *[Le plaignant] est venu me voir pour me dire de dégager, il m'a retenu et quand j'ai voulu partir, la police est arrivée* », assure-t-il.

De plus, comme le relève son avocat, la victime n'a pas souhaité faire constater ses blessures supposées, ne laissant au tribunal qu'un cas de « *parole contre parole* ». Sur ces faits, le trentenaire a donc été relaxé sur le bénéfice du doute, mais condamné pour d'autres motifs. Il avait effectivement refusé de se soumettre aux relevés d'empreintes lors de son arrivée au commissariat de Mantes-la-Jolie et était sous le coup d'un sursis pour consommation de stupéfiants. Au final, il a été condamné à une peine de huit mois de prison ferme et fait persona non grata à Mantes-la-Jolie par le tribunal. ■

ILLUSTRATION / GAZETTEYVELINES

Sur les faits de violences, le trentenaire a été relaxé sur le bénéfice du doute mais condamné pour d'autres motifs.

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Une chienne et sa portée retrouvées à l'agonie dans un local souterrain

Libérés par la police, la chienne et ses huit chiots avaient été enfermés dans un local technique sans eau ni nourriture. Leur « *maître* » a été interpellé et condamné.

Vendredi 25 mars, la police a libéré une chienne et ses huit chiots d'un local technique d'un parking souterrain. Enfermée par son « *maître* », la portée vivait dans le noir, au milieu des ordures, sans eau ni nourriture.

La présence des chiens dans ce parking souterrain de la rue de l'Echo avait été signalée la veille, par un équipage de police qui patrouillait en entrée de ville. En ouvrant la porte le vendredi ils découvrent Luna, une chienne « *affaiblie* » de race american bully ainsi que sa portée de huit chiots nés à la mi-février. Près d'eux, « *il a été retrouvé un document abandonné au nom du propriétaire* », rapporte une source policière. Rapidement identifié, le Chantelouvais a été placé en garde à vue. « *Il a reconnu les faits et expliqué qu'il ne pouvait recevoir de chien à son domicile* ».

La SPA a déposé plainte contre lui, et la Ville de Carrières-sous-Poissy, dont l'équipe de cyno-capture de la police municipale a été requise sur place se réserve le droit d'imiter l'association. Il a été condamné en « *plaider coupable* » pour « *sévices graves et actes de cruauté envers [un] animal domestique* ». ■

MANTES-LA-VILLE

Une adolescente de 13 ans provoque un accident en déplaçant la voiture familiale

Mardi 22 mars, une adolescente âgée de 13 ans a percuté deux membres de sa famille alors qu'elle était au volant de la voiture familiale. Sa mère a été gravement blessée. Les faits se sont produits un peu avant 22h30, sur le parking d'un restaurant situé sur le boulevard Roger-Salengro. C'est en déplaçant « *par maladresse* » la voiture que la jeune fille aurait touché sa mère et son frère de 14 ans « *à faible allure* ». D'après les secours, la femme de 45 ans a dû être transportée « *en urgence absolue* » vers l'hôpital de Mantes-la-Jolie. Son fils, plus légèrement touché, a, lui aussi, été hospitalisé. Une enquête de police a été ouverte. ■

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue
Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62
Tél. : 07 67 27 20 17

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 60 94
Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79
Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste
Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

SPORT

CELINE CRESPIN

FOOTBALL

Les clubs de vallée de Seine en manque de buts

Les clubs de vallée de Seine en National 2 et en National 3 n'ont inscrit aucun but durant le week-end des 26 et 27 mars. Hormis le FC Mantois qui a concédé un match nul, tous les autres ont subi une défaite.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

À l'issue de sa défaite face à l'équipe réserve de Lorient (Morbihan), l'AS Poissy a indiqué sur Facebook que le club espère « *repartir de l'avant* » dès le prochain match.

Le week-end des 26 et du 27 mars n'a pas été synonyme de réussite pour les clubs de vallée de Seine en National 2 et en National 3. Dans ce premier championnat, lors de la 23e journée, l'AS Poissy s'est inclinée, le 26 mars, 3 buts à 0 sur le terrain de l'équipe réserve de Lorient (Morbihan). Les buts ont été inscrits à la 4e et 9e minutes de jeu par l'attaquant Sambou Soumano et le milieu de terrain Théo Bouchlarhem à la 89e minute.

Les Pisciacais sont à la dixième place du classement avec 28 points. Sur sa page Facebook, le club a indiqué qu'il espère « *repartir de l'avant* » dès le prochain match. Celui-ci aura lieu le 9 avril prochain, à 18 heures, à domicile, face à l'équipe réserve de l'En Avant Guingamp (Côtes-d'Armor) qui est à la onzième place du classement avec 28 points. La rencontre s'annonce d'ores et déjà particulièrement serrée.

Du côté des clubs engagés en National 3, l'OFC Les Mureaux n'a pas su s'imposer à domicile face à l'équipe réserve de Créteil (Val-de-Marne). Le 27 mars, lors de la 18e journée du championnat, les Muriautins se sont inclinés 1 but à 0. Alors que la rencontre semblait tout droit se diriger vers un match nul, la réserve de Créteil a inscrit un but à la 82e minute de jeu.

L'OFC Les Mureaux est à la neuvième place du classement avec 22 points à son compteur. Le 9 avril, à 18 heures, les joueurs muriautins iront défier ceux du FCM Aubervilliers. Le club séquano-dionysien est à la septième place avec 26 points.

Le FC Mantois, lui aussi engagé en National 3, a, quant à lui, concédé un match nul, zéro but partout, sur son terrain le 26 mars dernier. Comme le relatait *La Gazette* dans son édition du 23 mars, le club mantevillois, à l'avant dernière place du classement, était opposé à la lanterne rouge Meaux Academy (Seine-et-Marne).

À l'issue de ce match nul, la position du FC Mantois demeure donc inchangée dans le classement. Le club mantevillois est à la treizième place avec 16 points. Pour espérer remonter, les joueurs du FC Mantois devront afficher un tout autre visage le 9 avril prochain. Ce jour-là, à 18 heures, ils joueront sur le terrain de l'US Ivry (Val-de-Marne) qui est actuellement dixième avec 19 points. ■

VOLLEY-BALL

CAJVB : une nouvelle défaite en play-offs

Le 26 mars, la sélection masculine du CAJVB, en Élite, a été défaite 3 sets à 1 sur le terrain de l'Asul Lyon (Rhône).

Une troisième défaite d'affilée en quatre matchs des play-offs disputés. Ce résultat est celui de la sélection masculine du CAJVB évoluant en Élite. Le 26 mars, elle s'est inclinée 3 sets à 1 à l'Asul Lyon (Rhône).

Alors qu'elle a remporté sa première manche 25 à 27, l'équipe masculine du CAJVB s'est fait surprendre en s'inclinant 25 à 15 à la suivante. N'arrivant pas à reprendre le dessus sur son adversaire, elle a ensuite été défaite 25 à 19 aux deux sets suivants.

Le CAJVB est à la cinquième et avant-dernière place du classement pour les play-offs avec six points. Le 9 avril, à 19 h, il accueillera celui du Loisirs inter sport Saint-Pierre (Pas-de-Calais) qui est troisième avec 9 points.

Pour la 18e journée en Nationale 2, les filles du CAJVB se sont inclinées 3 sets à 2 au Touquet. La sélection féminine du CAJVB s'est inclinée 25 à 20 lors des deux premières manches. Les filles ne se sont cependant pas découragées et ont remporté les deux sets suivants 29 à 31 et 21 à 25. Cela n'a cependant pas été suffisant pour remporter le match car elles ont été défaites 15 à 12 à la cinquième manche. Elles sont sixièmes du classement avec 23 points. ■

CAPTURE ÉCRAN / ASUL LYON VOLLEY

Alors qu'elle a remporté sa première manche 25 à 27, l'équipe masculine du CAJVB s'est fait surprendre en s'inclinant 25 à 15 à la suivante. N'arrivant pas à reprendre le dessus sur son adversaire, elle a ensuite été défaite 25 à 19 aux deux sets suivants.

KICK-BOXING

L'uppercut boxing club fait sensation au championnat de France

Le championnat de France de la discipline en low kick autorisant les coups de pieds bas ont eu lieu du 4 au 6 mars à Asnières-sur-Seine. Deux membres du club mantais se sont illustrés.

De la fierté, l'uppercut boxing club, basé à Mantes-la-Jolie, peut en avoir. Deux de ses membres, Evan Fernandes et Julina Nilusmas, sont arrivés en finale de l'édition 2022 du championnat de France de kick boxing et plus précisément en low kick dans laquelle les coups de pieds bas sont autorisés. L'événement, qui s'est déroulé du 4 au 6 mars à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), a vu le sacre de Julina Nilusmas dans les moins de 56 kilos.

ERIC TAVERNE

Julina Nilusmas a été sacrée dans la catégorie des moins de 56 kilos. Chez les hommes de moins de 57 kilos, Evan Fernandes s'est incliné en finale et termine avec le titre de vice-champion de France.

« *Nous avons décidé avec Julina que c'était son dernier combat en amateur*, affirme son entraîneur Éric Taverne. *En effet, après avoir conservé son titre de championne du monde en octobre dernier en Italie et ce cinquième titre de championne de France, Julina a fait le tour chez les amateurs. Elle est invaincue et certaines filles refusent de l'affronter alors il est temps de passer au stade supérieur.* »

Dans la catégorie des hommes de moins de 57 kilos, Evan Fernandes a été défait en finale. « *[Il] était opposé au champion d'Europe en titre face auquel il a montré une très belle résistance mais l'expérience a fait la différence et Evan s'est incliné aux points pour finir cette compétition avec le titre de vice-champion de France* », explique Éric Taverne. ■

COURSE A PIED

Un trail pour découvrir les alentours de Guerville

La première édition du trail des coteaux de Guerville aura lieu le 10 avril. Deux distances de 14 et 25 kilomètres sont prévues ainsi qu'une marche nordique de 14 kilomètres.

Découvrir les paysages de la commune de Guerville et de ses alentours par le biais du sport. Telle est la promesse de la première édition du trail des coteaux de Guerville, organisée par l'association de Guerville Trail Running, qui aura lieu le 10 avril. Le départ et l'arrivée sont prévues au niveau du tennis club de Guerville. Au total, trois épreuves sont au programme.

Le trail de 25 kilomètres, dont le tarif est fixé à 23 euros, débutera à 8 h 30. Les participants au trail de 14 kilomètres s'élanceront à 9 h 15 en même temps que ceux qui réaliseront le parcours de marche nordique dont la distance est similaire. Pour ces deux dernières épreuves, le tarif est de 16 euros.

Aucune inscription ne pouvant être faite sur place, les personnes intéressées doivent obligatoirement s'inscrire en ligne, avant le 8 avril, à 20 h, sur le site internet de l'événement, traildescoteauxdeguerville.net. À noter qu'en plus d'une animation d'échauffement musculaire réalisée par l'association locale de fitness FBI Klub avant le départ, les participants seront récompensés, à l'arrivée, par un sandwich et une bière de la brasserie du Vexin. ■

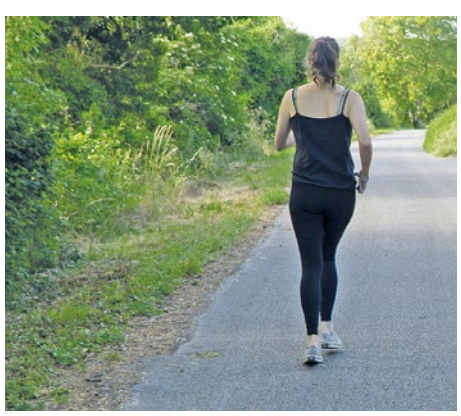

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le trail de 25 kilomètres débutera à 8 h 30. Le coup d'envoi du trail de 14 kilomètres sera donné à 9 h 15 en même temps que le parcours de marche nordique dont la distance est similaire.

La Gazette
en Yvelines

OFFREZ UNE MEILLEURE VISIBILITÉ À VOTRE MARQUE

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

SPORT

CULTURE

G en Yvelines

Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,

78711 Mantes-la-Ville

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

MANTES-LA-JOLIE
Du chant choral attendu à l'espace Brassens

Le 9 avril, à 20 h 30, l'association Chorale tapage donnera un concert de chant choral à l'espace Brassens.

Les amateurs de chant choral ne manqueront pas l'événement. Le 9 avril, à 20 h 30, l'association Chorale tapage, dont le siège social est actuellement basé à Breuil-bois-Robert sera en concert à l'espace Brassens.

« *Notre répertoire est composé de chansons contemporaines harmonisées à quatre voix que nous interprétons sans partition* », indique l'association à *La Gazette* en précisant que l'événement est également un excellent moyen pour se faire connaître davantage du public. L'association, fondée en 2018, compte actuellement 34 adhérents.

Durant le concert, Chorale tapage partagera la scène avec Tandem, un duo voix et guitare, ainsi que La soul family, un groupe de folk et soul. Pour assister à l'événement, le prix est de 8 euros pour les moins de 12 ans et de 10 euros pour les autres. Les réservations se font en ligne jusqu'au 8 avril via le site internet de l'association choraletapage.fr. Pour plus d'informations, il est possible de la joindre par téléphone au 06 48 71 17 73. ■

PATRICK MOREL

L'association Chorale tapage espère que le concert sera un excellent moyen pour se faire connaître davantage du public.

YVELINES
Le public invité à se mettre dans la peau d'un archéologue

Les archives départementales des Yvelines organisent, jusqu'au 23 avril, une enquête numérique intitulée *L'énigme, la dame au faucon*.

Qui est donc la dame au faucon ? Le public a jusqu'au 23 avril pour tenter de répondre à cette question via une nouvelle enquête numérique des archives départementales des Yvelines intitulée *L'énigme, la dame au faucon*.

Dans ce jeu numérique, les participants doivent aider Jeanne Guinard, une archéologue passionnée, à découvrir l'identité de la dame au faucon grâce à divers documents. L'événement, gratuit, est accessible à tous. Deux catégories ont néanmoins été fixées. L'une d'elle est réservée aux collégiens tandis que l'autre est destinée au grand public.

Pour participer, il suffit de se connecter sur le site internet des archives départementales via le site archives.yvelines.fr ou educarchives.yvelines.fr. « *À l'issue du jeu-concours, 30 équipes (de deux joueurs) de la catégorie « Collégiens des Yvelines » ainsi que 30 joueurs individuels de la catégorie « Grand public » seront récompensés par des lots technologiques ou créatifs* », déclare le communiqué de presse. Le site internet des archives départementales ajoute que des « *tablettes tactiles* », des « *casques audio* » ou encore du matériel de « *calligraphie* » sont à gagner. ■

ISSOU
Un concert reprenant les grands noms de la musique

Le 2 avril, à 20 h 45, la chanteuse Nora Ghomri et son quartet seront à la salle Maurice Ravel. Outre des compositions personnelles, des reprises musicales sont prévues.

Les Beatles, Georges Brassens, Henri Salvador, Alain Souchon ou encore Nino Ferrer. Ces grands noms de la musique seront tous présents le 2 avril, à 20 h 45, à la salle Maurice Ravel grâce aux reprises de leurs titres par la chanteuse Nora Ghomri et son quartet qui seront présents ce soir-là pour un concert organisé par l'association du développement économique des professionnels d'Issou (ADEPI).

Le tarif pour accéder à l'événement est de cinq euros. L'ouverture des portes se fait à 19 h 30. Le communiqué de l'événement, publié le 8 mars sur la page Facebook de la Ville, indique que les réservations sont « *fortement conseillées* » car l'accès n'est pas garanti sans elles. Les réservations peuvent se faire en ligne sur le site internet Hello Asso ou en scannant le QR code disponible dans la publication de la Ville jusqu'au jour de l'événement. Pour plus de renseignements, les organisateurs sont joignables par téléphone au 06 77 23 39 69. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Des cafés solidaires se montent en ville

Les prochaines dates sont à retenir. Les jeudis 28 avril, 19 mai et 23 juin, de 13 h 45 à 16 h, des cafés solidaires sont organisés au foyer des pincerais situé dans une rue portant le même nom. L'événement, créé à l'initiative du conseil des aînés, est ouvert à tous et se veut être un moment d'échange convivial entre les participants. Les inscriptions et les demandes de renseignements supplémentaires se font directement auprès du foyer des Pincerais, auprès de l'espace retraités de la Ville par téléphone au 01 34 90 06 30. ■

ORGEVAL
La halle du marché transformée en une halle aux artistes

La halle aux artistes aura lieu le 3 avril, de 10 h à 18 h, sous la halle du marché. Les œuvres seront visibles gratuitement par le public.

L'art s'invite en ville. Le 3 avril, de 10 h à 18 h, la halle du marché accueillera une exposition artistique intitulée *La halle aux artistes*. La Ville indique dans son communiqué de presse que l'événement dont l'entrée est libre accueillera « *34 artistes venus de toute la région* » et permettra au public de découvrir des œuvres diverses comme, par exemple, des photographies ou des objets fabriqués en bois flotté. « *Pour valoriser les artistes, un prix coup de coeur du public sera attribué à un artiste exposant. Une urne sera mise à disposition du public pour voter pour leur artiste préféré* », ajoute le communiqué de presse. Pour les enfants à partir de six ans, un atelier d'initiation aux arts plastiques sera encadré par une professeure spécialisée. ■

ROSNY-SUR-SEINE
L'histoire de la commune se découvre au fil d'un parcours

Quatorze points d'intérêts forment le parcours du patrimoine mis en place par la Ville. La gare, la propriété du Belvédère ou encore le château sont quelques-uns des lieux mis en valeur.

Des plaques disséminées à divers endroits de la commune. Voici à quoi ressemble le parcours du patrimoine mis en place par la Ville lors de l'édition 2021 des journées du patrimoine. Avec le retour du printemps, l'élu en charge du patrimoine et de la culture, Jean Lecorbeiller, espère qu'il sera utilisé par les visiteurs de passage en ville mais également par les habitants eux-mêmes pour découvrir la richesse historique de Rosny-sur-Seine.

LA GAZETTE EN YVELINES

« *Les gens qui habitent dans la ville connaîtront mieux l'histoire de Rosny-sur-Seine et puis les gens qui viennent faire une marche [auront] un parcours à faire intéressant* », déclare l'élu en charge du patrimoine et de la culture, Jean Lecorbeiller.

La propriété de la duchesse de Berry

« *Les gens qui habitent dans la ville connaîtront mieux l'histoire de Rosny-sur-Seine et puis les gens qui viennent faire une marche [auront] un parcours à faire intéressant* », déclare-t-il. Au total, 14 points d'intérêts forment le parcours du patrimoine. Il débute à la gare rosnéenne et passe notamment par l'église Saint Jean-Baptiste, la propriété du Belvédère dans laquelle la mairie doit emménager à la fin de l'année 2024 ou encore le château. Ce dernier fut la propriété de Marie-Caroline de Bourbon-Siciles (1798-1870), duchesse de Berry, et de son époux. ■

VILLENNES-SUR-SEINE
Le métier de tapissier présenté au public

Les 2 et 3 avril, l'association Adrom qui confectionne des tapisseries d'ameublement ouvre les portes de son atelier.

L'association Adrom, située 60 allée Maurice Berteaux, ouvre ses portes au public pour les journées européennes des métiers d'art. Les 2 et 3 avril, de 10h à 12h et de 14h à 18h, le public sera sensibilisé au métier de tapissier. Le 2 avril, en matinée, les visiteurs assisteront au travail des élèves du maître artisan Laurent Daniel. L'après-midi du 2 avril et toute la journée du 3 avril, des sièges seront exposés. « *[Il y aura la] possibilité pour les visiteurs de s'essayer aux gestes du tapissier* », ajoute le communiqué en précisant que des techniques permettant de « *redonner vie aux objets et meubles surannés sans utiliser de produits chimiques* » seront aussi enseignées durant ces deux jours. L'événement est gratuit et en entrée libre. ■

TOUS UNIS CONTRE LA HAINE

LFM à nouveau mobilisée contre la haine

Du 21 au 27 mars, *LFM* a donné la parole à plusieurs acteurs de la lutte contre le racisme et les discriminations tout en recueillant des témoignages pour sensibiliser les auditeurs à ces problématiques.

Le 22 février, un plan départemental de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT a été signé par la préfecture des Yvelines, le parquet de Versailles et l'Académie. Parmi les actions à mener, la répression des contenus haineux sur les réseaux sociaux a été abordée ainsi que celles visant à sensibiliser le grand public sur l'utilisation et les dangers que peuvent représenter les espaces de communication en ligne. Mobilisée du 21 au 27 mars dans le cadre de la semaine *#TousUnisContreLaHaine*, *LFM* a voulu sensibiliser les auditeurs au racisme et aux discriminations. Pour cela, elle a notamment donné la parole à des acteurs qui luttent contre ces problèmes tout en recueillant des témoignages.

LFM RADIO

LFM s'est intéressée durant la semaine du 21 au 27 mars au racisme et aux discriminations.

Dans *la pause Actu*, Hakima s'est ainsi rendue à Médan, dans deux lieux historiques que sont la maison Zola et le musée Dreyfus. L'objectif de cette visite était de comprendre la haine liée à l'antisémitisme en lien avec l'actualité. « *Zemmour explique que Dreyfus a été condamné non pas parce qu'il était juif mais alsacien. C'est n'importe quoi. Il bricole systématiquement l'histoire, c'est effrayant* », analyse Philippe Oriol, historien et directeur du site.

De son côté, Mallaury a reçu Majdelil, militante mantaise du Front contre l'islamophobie et du Front uni des immigrations et des quartiers populaires. Cette organisation se donne pour objectif de combattre les dominations de classe, de race et de sexe. « *Sexisme et racisme combinés, cela donne parfois des violences dramatiques dans le domaine de la santé* », note Majdelil en rappelant que « *le racisme et les discriminations systémiques sont un ensemble de règles juridiques, de politiques, de pratiques ou d'attitudes culturelles qui créent des désavantages pour des groupes et des privilèges pour les autres* ».

Les discriminations étaient également à l'ordre du jour des émissions *État et Civils* ainsi qu'*On en parle*. Nicolas a reçu mercredi Fawouza Moindjie, cheffe de pôle régional en Île-de-France pour le Défenseur des droits, autorité administrative indépendante. « *On est sur de la protection des citoyens face à des actes discriminatoires* », explique Fawouza Moindjie, avant de compléter que la plate-forme antidiscriminations.fr, qui fête son premier anniversaire, « *permet la libération de la parole pour apporter un soutien juridique notamment* ».

Jeudi, Mario a, quant à lui, parlé afro-féminisme avec Sandra Sainte Rose et Gérald Grandman, chorégraphe et musicien de la compagnie 100DRA Seintroz, engagée pour une meilleure représentation des femmes noires dans l'espace public. « *C'est à travers la fanfare que notre spectacle de rue, 30 nuances de noir, veut montrer qu'elles peuvent être mieux considérées par rapport à ce que l'on voit au cinéma, au théâtre* », indique la directrice de la compagnie.

« C'est effrayant »

Enfin une autre personnalité a été interviewée dans *Le Live*, une émission animée par Alice. Il s'agit de Boze, un rappeur de l'Essonne qui a récemment fait parler de lui avec son morceau *Humain* qu'il qualifie de « *drill consciente* », un mélange de sonorités actuelles avec un texte engagé. « *Quand on était jeune, on nous apprenait à être conscient dans nos paroles, à faire du constat et à dénoncer. Le rap français a perdu son côté engagé, on le met juste moins en avant et c'est dommage. Il permet à certaines minorités de se reconnaître et de se sentir représentées.* » ■

Toutes ces émissions sont à retrouver sur le site internet de *LFM* à l'adresse lfm-radio.com/podcasts.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	1	4	9	8		7	2	
2					6	4		
		9		2	4			
8					9			
9			6	5	1	8	4	
	6			7		9		
7	8	6	3	9		5		
	4					3	9	
3			1	4	5	6		

SUDOKU : niveau difficile

8		5	4					
						9	3	7
7			9				8	
9						3	5	
				9	5			
	5	7					9	
			5			2		
	7			6				3
2		1		3	9			

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°292 du 23 mars 2021 :

3	7	6	2	5	1	9	8	4
4	2	9	6	3	8	5	7	1
5	1	8	9	7	4	3	2	6
8	9	5	1	4	7	6	3	2
2	3	1	8	6	9	7	4	5
6	4	7	5	2	3	8	1	9
9	8	4	7	1	6	2	5	3
7	5	3	4	9	2	1	6	8
1	6	2	3	8	5	4	9	7

3	2	4	1	8	7	6	9	5
5	9	1	6	4	3	2	8	7
7	6	8	5	2	9	1	3	4
9	7	5	3	1	6	4	2	8
8	1	2	9	5	4	7	6	3
4	3	6	2	7	8	9	5	1
1	5	3	7	6	2	8	4	9
2	4	9	8	3	1	5	7	6
6	8	7	4	9	5	3	1	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

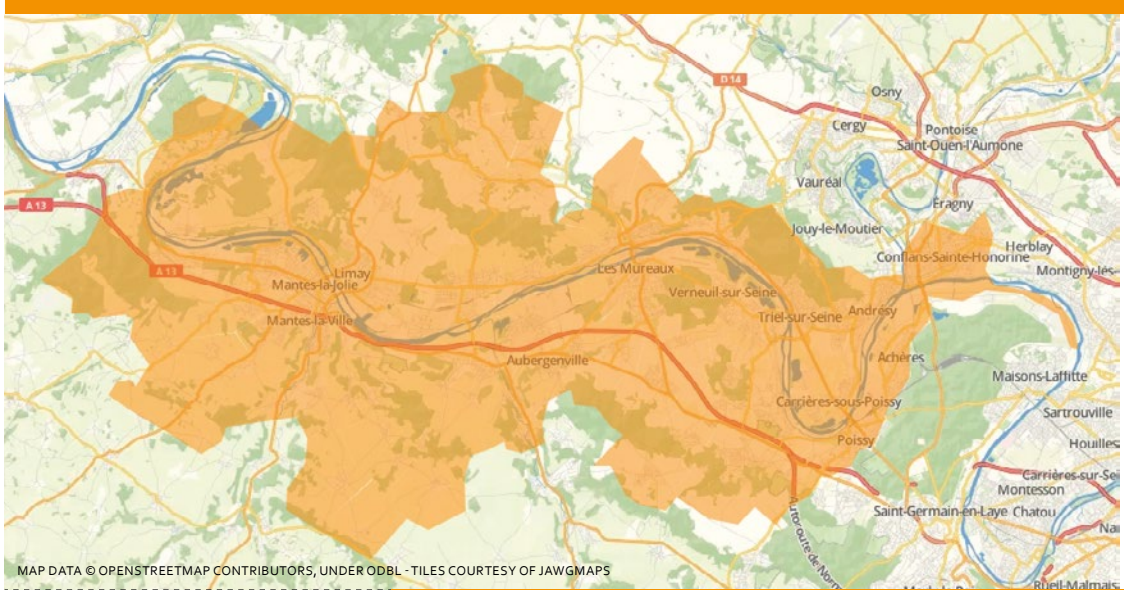

MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 03-2022 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville

- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr